|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Mission Permanente de la République******de Côte d’Ivoire auprès de l’Office des Nations Unies à Genève*** | **Une image contenant texte, clipart  Description générée automatiquement** |  ***République de Côte d’Ivoire*** ***Union-Discipline-Travail*** |

**41e SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN**

**PERIODIQUE UNIVERSEL**

**-----------------------**

Genève, du 07 au 18 novembre 2022

**DECLARATION DE LA COTE D’IVOIRE**

 **A L’EPU DE L’AFRIQUE DU SUD**

--------------------------

**Monsieur le Président,**

La Côte d’Ivoire souhaite la fraternelle bienvenue à la délégation de l’Afrique du Sud et la remercie pour la présentation de son rapport national pour le quatrième cycle de l’Examen Périodique Universel (EPU).

La délégation ivoirienne félicite les Autorités sud-africaines pour les efforts déployés en vue de donner suite aux recommandations acceptées lors du précédent passage à l’EPU. Mon pays salue notamment les mesures adoptées dans le cadre de lutte contre la torture, la traite des personnes, le travail des enfants et la corruption, y compris le Plan national d’action contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l’intolérance qui y est associée, pour la période 2019-2024.

La Côte d’Ivoire voudrait, dans un esprit constructif, faire les recommandations suivantes :

1. Allouer des ressources suffisantes à la Commission sud-africaine des droits de l’homme, afin de lui permettre de s’acquitter convenablement de son mandat ;
2. Prendre les mesures nécessaires pour accélérer l’adoption du projet de loi sur la prévention et la répression des crimes et des discours de haine.

Pour conclure, la Côte d’Ivoire souhaite plein succès à l’Afrique du Sud dans le cadre du présent examen.

Je vous remercie.